

Joseph GEORGE

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

Département de l'Ain

1ère CIRCONSCRIPTION - BRESSE

Electrices, Electeurs,

Vous allez être appelés à voter pour désigner votre représentant à l'Assemblée Nationale instituée par la Nouvelle Constitution.

L'élection est importante, car cette nouvelle République vaudra ce que vaudront les hommes qui la feront.

Une fois encore mes amis m'ont demandé de venir solliciter vos suffrages.

Je vis à BOURG depuis plus de trente ans, m'étant inscrit au barreau de cette ville en 1927, et si j'ai été amené à m'occuper des affaires publiques, c'est parce que je pense qu'un homme a des devoirs non seulement envers sa famille, mais encore envers les collectivités dont il fait partie et qu'il doit travailler dans tous les domaines à promouvoir le bien commun.

En 1944, j'ai été appelé à faire partie du Conseil Municipal et de la Municipalité de la ville de BOURG; j'y ai exercé les fonctions d'Adjoint depuis cette date.

A diverses reprises les électeurs de cette ville ont bien voulu renouveler leur confiance, tant à moi, qu'à l'équipe de bons amis qui m'entourent et qui se sont donnés de tout leur cœur aux affaires municipales.

Plus tard les électeurs du Canton de BOURG m'ont accordé leur confiance et m'ont élu Conseiller Général, fonctions dans lesquelles ils m'ont maintenu lors du dernier renouvellement.

Je me suis toujours efforcé de remplir ces fonctions dans un esprit de justice et d'impartialité avec le souci de l'intérêt général.

Aujourd'hui je sollicite à nouveau votre confiance : notre pays vient de traverser une crise grave, **des menaces demeurent.**

La route à parcourir pour **instaurer une République forte** au service de la Nation sera encore longue et difficile.

Dans l'effort qu'il importe de faire aujourd'hui pour **la sauvegarde des intérêts de la Patrie** nous pensons que nous avons une place à tenir et que nous représenterons le point de vue d'un grand nombre de nos concitoyens.



Paul BARBEROT

Nous n'avons jamais caché que nous trouvions **dans nos convictions chrétiennes la raison d'être de notre action pour le bien commun,** mais nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir d'opposition entre cet idéal et le régime dans lequel nous revendiquons notre place.

Nous respectons nous-même **la liberté de conscience de chacun** et si nous combattons ce que nous

considérons comme les erreurs des hommes, nous entendons toujours respecter la liberté et **la dignité des personnes.**

Si vous m'accordez votre confiance je m'efforcerai de me tenir en contact avec les organisations professionnelles de la circonscription, toutes les fois que **les intérêts qu'elles représentent** seront en cause.

Je m'efforcerai de même de me tenir en contact avec les Maires des communes de la circonscription pour les aider à réaliser les projets de leurs municipalités.

Je suis particulièrement heureux d'avoir à mes côtés un homme jeune et dynamique comme Paul BARBEROT, qui a bien voulu accepter le rôle de suppléant : il est connu depuis longtemps à BOURG pour sa précieuse collaboration aux affaires municipales, comme il est connu dans le Département pour tout le dévouement qu'il apporte à des œuvres désintéressées comme celles des colonies de vacances privées, qui fonctionnent malgré les plus graves difficultés matérielles, des écoles privées et de leurs associations de parents d'élèves. Au point de vue social, il est assesseur à la commission de première instance de la Sécurité Sociale, membre suppléant de la commission de conciliation de l'Ain, de la commission départementale de la Main-d'œuvre et de la Formation professionnelle. Il est en outre conseiller prud'homme patronal depuis 1946.

Sur le plan professionnel il est depuis de nombreuses années vice-président du syndicat départemental des entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux publics, je le remercie bien vivement de l'appui qu'il m'apporte aujourd'hui.

Ensemble nous faisons appel à vos suffrages en vous rappelant nos objectifs essentiels :

— **Assurer au pays un gouvernement stable.**

— **Poursuivre en Algérie la politique définie par le Général de Gaulle.**

— **Favoriser l'expansion économique pour permettre une politique de Justice sociale et familiale.**

— **Développer les économies régionales et faire de l'Agriculture française une puissance économique européenne.**

— **Construire des logements jusqu'à ce que soit résorbée la crise du logement tant dans les villes que dans les communes rurales.**

— **Défendre les libertés essentielles, notamment : liberté de l'Enseignement, liberté de la Presse, liberté des réunions et l'égalité des personnes devant la Loi.**

Si vous êtes d'accord avec nous, nous vous demandons de soutenir notre action par vos suffrages.

Vive la Circonscription de BRESSE ! Vive la République ! Vive la France !

Joseph GEORGE

Conseiller Général du Canton de BOURG,
Adjoint au Maire de BOURG,
Candidat d'Action Familiale et Sociale.

Lorsque Me GEORGE, avec lequel je travaille depuis dix ans au Conseil Municipal, m'a demandé d'être son suppléant pour cette élection, je n'ai pas cru devoir me récuser malgré de nombreuses raisons qui auraient pu justifier mon refus. Je sais qu'un même idéal nous anime. Ayant pu apprécier son action professionnelle, municipale et départementale, sûrs garants de son action sur le plan national, je puis vous assurer qu'il mettra toutes ses forces au service du programme qu'il vous propose et auquel je souscris sans réserve.

Paul BARBEROT

Conseiller Municipal de BOURG.

Imp. P. Gatheron - Pont-de-Veyle